

# DOCUMENT GÉNÉRAL DE PRESENTATION DU SECTEUR

## INTRODUCTION

Dans notre pays, le système nautique constitue un des segments les plus prometteurs de l'économie, tant en termes de richesse que d'emploi. L'un des rares qui a su résister et réagir farouchement aux durs coups portés par la conjoncture économique défavorable de ces dernières années. Il le doit à sa capacité d'absorber le choc négatif de la demande interne, imputable à des choix politiques erronés, avec une reprise de la concurrence étrangère qui a confirmé et renforcé le leadership incontesté de l'Italie. Il suffit de songer que, en 2014, la production nautique italienne est parvenue à absorber plus d'un cinquième de la demande internationale.

Parmi les 220 produits pour lesquels l'Italie remporte une première place absolue d'un point de vue compétitif, l'industrie nautique se classe à la huitième place dans la production de bateaux et yachts de plaisance avec moteur mixte, en mesure d'absorber un tiers des demandes du marché international. Elle montre ainsi qu'elle ne craint pas la concurrence de prix exercée par les nouvelles économies en voie de développement. Le nautisme a d'ailleurs par tradition représenté un exemple évident d'excellence productive au niveau de la filière et une alliance parfaite d'inventivité, d'artisanat, de qualité et de créativité. Des valeurs claires du « made in Italy » que les donneurs d'ordre étrangers exigent en gage du style et de l'élégance.

Mais le rôle de l'industrie nautique ne s'arrête pas à la compétition internationale. La production nautique se veut un élément propulseur évident en matière de soutien à l'innovation et d'activation de réseaux de la filière. La production de construction navale met en branle une filière organisée traitant de nombreuses étapes, de la sous-traitance à la commercialisation, en passant par la location et la fourniture de services spécialisés.

C'est à travers la symbiose d'un ensemble aussi éclectique d'activités d'entreprise que voit le jour le Système productif nautique, c'est-à-dire une réalité qui, dans l'ensemble, occupe plus de 17 000 unités locales capables de générer 10 milliards de valeur ajoutée et un volume d'emploi dépassant les 180 000 salariés. Un système promoteur d'innovation et contribuant incontestablement à véhiculer les valeurs d'une Italie qui redécouvre sa compétitivité sous le signe de la qualité, du design et de l'exclusivité.

## LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À CETTE FILIÈRE

*Les principales activités qui gravitent autour de la filière nautique et de construction navale sont certainement liées à la construction de bateaux de plaisance et sportifs, aux chantiers navals pour des constructions métalliques ou autre, à la réparation et à l'entretien de navires commerciaux et bateaux de plaisance et au commerce de détail de navires et accessoires. Différentes activités collatérales tournent autour du secteur du nautisme, telles que l'industrie du bois, la fabrication de produits en métal, le design, l'ingénierie des matériaux, l'industrie textile (en ce qui concerne les travaux de tissage à effectuer sur les bateaux), etc.*

En **Ligurie**, la filière représente 2,7 % du total des entreprises et occupe environ 22 000 personnes. La construction de bateaux couvre 12,7 % du total de la filière, tandis que la réparation et l'entretien 11 %.

Une sous-traitance variée gravite autour de la filière. Cela va de la fabrication de produits en métal à l'industrie du bois, en passant par la fabrication de mobilier et l'industrie textile.

En **Provence** le secteur représente 40 000 emplois dans chaque département côtier de la PACA ou 80 000 pour tout le Var et les Alpes maritimes.

Par ordre d'importance :

- Tourisme côtier
- Intervention publique (défense nationale)
- Ventes - commerce
- Service de location
- Entretien, réparation de l'installation
- Fabrication de construction
- Accessoires internes et externes

En **Sardaigne** les activités (principales et collatérales) attribuables à la filière nautique et de construction navale se répartissent de la manière suivante :

- La construction de navires et embarcations (code Ateco 30.1) couvre 1% de la filière ;
- La construction de navires et structures flottantes (code Ateco 30.11) couvre 1,7% ;
- La construction de bateaux de plaisance et sportifs (code Ateco 30.12) constitue 7,7% ;
- L'industrie textile (code Ateco 13) couvre 3,8% ;
- L'industrie du bois (code Ateco 16) a une concentration de 25,1%.

En **Toscane** le secteur de la construction de navires et bateaux (code Ateco 30.1) compte 37 entreprises actives et 361 salariés ; la construction de navires et structures flottantes (code Ateco 30.11) 170 entreprises actives dont 2 coopératives avec 1949 salariés ; la construction de bateaux de plaisance et sportifs (code Ateco 30.12) compte 359 entreprises actives dont 3 coopératives et 2130 salariés ; la réparation et l'entretien de navires et bateaux (code Ateco 33.15) comptent 425 entreprises actives dont 2 coopératives et 2005 salariés ; la fabrication de produits en métal (code Ateco 25) enregistre 5357 entreprises actives dont 29 coopératives et 35 804 salariés ; l'industrie textile (code Ateco 13) se caractérise par 3531 entreprises actives dont 7 coopératives et les salariés du secteur textile sont au nombre de 29 300 ; les industries du bois et du liège avec la fabrication d'articles en paille et matières à

tresser (code Ateco 16) comptent 2 425 entreprises actives dont 14 coopératives et 8 208 salariés ; la fabrication de mobilier (code Ateco 31) compte 2 138 entreprises actives dont 12 coopératives pour un nombre de salariés de 13 968.

## COMMENT SE RÉPARTISSENT LES ENTREPRISES DE CETTE FILIÈRE

*La concentration d'entreprises est forte le long des côtes, où s'est développé un taux élevé de tourisme balnéaire et côtier.*

Bordée par 330 km de littoral, la **Ligurie**, totalise 53 infrastructures portuaires réparties en moyenne tous les 6,6 km de côte, ce qui en fait la région comptant la plus haute concentration en infrastructures et le numéro un de l'offre d'emplacements de mouillage. Sa position géographique stratégique, jouxtant le Nord-ouest du pays, joue sans aucun doute en faveur de la région, de même que du tourisme global. Le secteur nautique ligure se caractérise par un univers de micro et petites entreprises qui incarnent des réalités significatives opérant dans le secteur de la construction navale, du service et du refit&repair, des équipementiers, des tapissiers, des ateliers mécaniques de réparation et de préparation des moteurs. Il s'agit, comme on le sait, d'entreprises productrices caractérisées par un haut niveau de spécialisation de fourniture et services offerts.

La Ligurie est la deuxième région par nombre d'entreprises, avec 19,9% du total national, mais elle ne se classe que cinquième par nombre de salariés, soit 11,4% du pays. Ces chiffres confirment la moindre diffusion d'entreprises à caractère industriel sur le territoire. La région se situe à la deuxième place du classement national, tandis qu'elle présente une production assez dérisoire de moteurs marins.

Les entreprises actives dans cette filière sont implantées sur tout le territoire régional, avec une concentration particulière à Gênes (52,5%) et, dans l'ordre, La Spezia (17,3%), Savone (17,1%) et Imperia (13,2%).

En **Corse**, les entreprises de la filière nautique sont réparties le long de tout le littoral.

La **Provence** enregistre 80 000 emplois dépendant de ressources ou activités directement liées à la mer ou au littoral. Elle fait donc de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la première région maritime française. Ce niveau s'explique principalement par deux spécificités régionales importantes :

- la nature très touristique des côtes de la Région, avec un tourisme balnéaire et côtier très marqué dans le Var et les Alpes maritimes, en intégrant une forte dimension loisir/croisière ;

- une forte présence de la Marine française, en particulier à Toulon, principal centre militaire naval français.

En excluant le tourisme côtier et maritime, la région compte 25 000 emplois maritimes directs. 80% d'entre eux se trouvent dans les secteurs du transport maritime et de la construction et réparation navales uniquement. Fleuron à l'origine de ces activités, les ports et zones de travail de Marseille et Toulon totalisent deux tiers des emplois et de la richesse maritime générée par la Paca (45 ports du Var) dans les Alpes maritimes. En particulier dans les agglomérations de Cannes et Antibes, les activités liées au tourisme nautique développent la Vente de commerce, les Services de location, Entretien, atelier de réparation (33 ports touristiques dans les Alpes maritimes).

En **Sardaigne**, les entreprises liées à ce secteur sont réparties sur tout le territoire régional avec les pourcentages suivants :

- 43,7% dans la province de Cagliari ;
- 10,7% dans la province de Nuoro ;
- 3,5% dans la province d'Oristano ;
- 42,1% dans la province de Sassari.

En **Toscane**, les entreprises du secteur (d'après les chiffres du site consacré au pôle du Nautisme Navigo) affichent le potentiel suivant:

- 1,53 milliards d'euros de chiffre d'affaires (45% du total italien)
- 2 900 entreprises (26% du total italien)
- 15 000 salariés dans le secteur (36% du total italien)
- 5,6 employés par entreprise
- 58 marinas
- 25 000 mouillages (18% du total en Italie)
- 201 entreprises de services à terre

> *Données extraites du site internet du pôle nautique*

Elles sont situées à :

- Livourne 22%
- Grosseto 13%
- Pise 13%
- Massa 15%
- Lucca 37%

## LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ÉCONOMIQUES ÉPAULANT LE SECTEUR

En **Ligurie**, les principaux acteurs institutionnels et économiques épaulant le secteur nautique sont :

- **l'Université de Gênes** (siège de La Spezia) avec le Cours d'études supérieures en INGÉNIERIE NAUTIQUE et la maîtrise en DESIGN NAVAL ET NAUTIQUE (de concert avec l'école polytechnique de Milan) ;
- l'Université de Gênes, CCIAA des 'Riviere', Autorité portuaire de La Spezia, Région Ligurie par l'intermédiaire de FILSE Spa, Institut national de géophysique et volcanologie et DHI Italia sont les membres du **Distretto Ligure Technologie Marine** (Centre Ligure Technologies Marines), qui promeut une stratégie de renforcement de l'activité de recherche et de développement dans le secteur des technologies maritimes et y afférentes ;
- **UCINA Confindustria nautica** (Salon Nautique International) ;
- **Réseau national des chambres de commerce** (promeut la navigation de plaisance et le tourisme nautique à travers la constitution de « Assonautica Italiana » au sein d'Unioncamere, qui agit en qualité d'« agence » du Système des chambres de commerce pour la promotion des activités tournant autour de la navigation de plaisance).

- **la Région Ligurie, Ucina, les Commune de Gênes et la Chambre de commerce de Gênes** ont signé un protocole d'accord, le 26 septembre 2017 pour donner de la stabilité au Salon nautique et le conforter à Gênes dans les années à venir. Les parties s'engagent à promouvoir le secteur nautique et les activités de plaisance et sportives liées à la mer, à sa culture et au tourisme.

En **Corse**, les organismes actifs dans le secteur sont : des acteurs publics (Agence pour le développement économique, Office du tourisme, Office de l'environnement, Agence d'urbanisme), des centres de recherche (Université de Corse) et d'autres partenaires comme l'Union des ports touristiques de la Corse et la Fédération des industries nautiques.

En **Provence**, le pôle de compétitivité globale **Pôle Mer Méditerranée** travaille de concert avec son jumeau, Pôle Mer Bretagne. Il compte quasiment 410 membres, dont 1/5 environ dans le Var et les Alpes maritimes.

Le Pôle Mer coordonne différents thèmes de recherche et développement. Un des thèmes est consacré au nautisme avec un programme de recherche « Navire du futur »

L'Université de Toulon a élaboré un **pôle thématique interdisciplinaire** centré sur les sciences de la mer, de l'environnement et du développement durable.

L'Université de Nice : imaginée et conçue autour d'une plate-forme technologique ouverte dénommée Smart City Innovation Center (SCIC), **IMREDD** promeut la fertilisation croisée entre les acteurs de la recherche, de l'éducation et les entreprises-phares de la ville intelligente pour soutenir l'innovation et l'emploi dans la région.

Alpes Maritimes: **Observatoire du port** présente le contexte et les activités portuaires des Alpes maritimes grâce à la collecte régulière et à l'analyse des données, susceptibles d'alimenter n'importe quelle réflexion territoriale ou économique.

La Chambre de commerce et de l'industrie de Nice Côte d'Azur publie et met à jour les **données sur le secteur Nautisme et Yachting**

En **Sardaigne** les travaux pour la construction de la Plate-forme technologique européenne (PTE) sont en phase d'étude à Olbia, en mettant ainsi en œuvre un accord programme signé en 2011 par la **Région Sardaigne**, la province d'Olbia-Tempio, la commune d'Olbia et le Consortium industriel provincial nord-est de la Sardaigne (**Cipnes**). L'initiative vise à offrir des services d'avant-garde au secteur nautique. L'intention du Cipnes, acteur de la mise en œuvre du projet, est donc de constituer un incubateur d'entreprises, un pôle à haute valeur technologique en mesure de catalyser de jeunes entreprises, de diffuser des projets et de faciliter la recherche et l'innovation dans le système productif.

La PTE prévoit la réalisation d'un pôle d'exposition, d'un auditoire, d'un centre de services et de congrès flanqués d'une piste cyclable et d'un parc de stationnement. Le centre de recherche et de haute formation, qui sera hébergé par la plate-forme, s'intéressera de près à la valorisation d'arts et métiers de la filière nautique. La requalification de toute la zone est également prévue.

- **CIRN: Centre inter-universitaire de Recherche pour le secteur nautique**, fondé par les universités de Sassari, Pise et Gênes et sis à Sassari. Le Cirn s'est fixé une série d'objectifs dans le domaine de la recherche et de l'innovation, comme dans la haute formation et le transfert technologique pour la valorisation et la cohésion de la filière nautique. Le Centre est également actif dans l'étude d'applications pilotes de technologies des matériaux pour promouvoir la durabilité environnementale de la filière nautique. L'on y élabore notamment de nouveaux processus de construction et d'assemblage qui permettent de réduire les temps de réalisation, le volume des déchets et des rebuts d'usage, dans une optique réunissant la réduction des frais et le bien-être environnemental.

L'engagement dans la haute formation et le transfert technologique se traduira par la mise en place de cours et maîtrises spécifiques sur des thèmes directement liés au nautisme, et par l'introduction de parcours de formation de haut niveau pour des opérateurs du secteur. Le Centre inter-universitaire de recherche nautique entend par ailleurs mettre sur pied des incubateurs de professions liées au nautisme et stimuler la naissance par essaimage de brevets applicables au secteur.

Le Cirn se développe en synergie avec la **Province de Sassari**, qui a fortement encouragé la naissance du Centre, et avec la **Chambre de commerce du Nord Sardaigne** qui a constitué l'observatoire des entreprises du secteur nautique.

En **Toscane**, le principal acteur épaulant le secteur est le Département du Nautisme avec son Pôle d'innovation (un des douze régionaux) situé Viareggio et dénommé **PENTA** Pôle de l'innovation du nautisme et des technologies de la mer. Le chef de file n'est autre que le Consortium Navigo.

Département technologique pour le nautisme et le secteur portuaire toscane a été constitué officiellement en 2016.

Le réseau d'entreprise qui le gère est composé de Navigo, en qualité de chef de file du projet, de Navicelli Pisa Spa et du Consortium Technologique Magona. Trois acteurs qui guident ensemble et participent à un des plus grands pôles départementaux régionaux parmi les plus actifs auquel sont déjà affiliées 200 entreprises, 11 centres d'expertise et services, 20 organismes de recherche et 39 infrastructures de recherche industrielle et de transfert technologique.

Au niveau de la Toscane, le secteur nautique représente un enjeu de taille pour son développement futur, en termes d'entreprises et d'emploi. Il se caractérise par un leadership incontesté d'un secteur économique de grande ampleur sur les marchés internationaux, englobant, outre la production nautique des grands chantiers, les petites entreprises artisanales qui côtoient des entreprises internationales de premier plan. Quant au secteur portuaire, la Toscane joue un rôle important dans toute la Méditerranée avec la possibilité de valoriser davantage le secteur dont elle est le leader (la navigation de plaisance), mais également les marinas et les mouillages de petites dimensions ou les ports commerciaux en ce qui concerne la pêche et la logistique.

Le département s'emploie à développer des activités liées à l'innovation et à la technologie en mettant au point des actions visant les chantiers, les entreprises de la filière, les marinas et les ports. Quant aux chantiers navals, les services proposés par le département s'attachent à favoriser et organiser des processus innovants de production et transferts technologiques grâce à la collaboration entre entreprises, à la formation et à une promotion partagée du secteur. Un soutien aux entreprises, notamment aux PME, porte sur différents aspects liés à la consolidation des entreprises par des services orientés vers le renforcement de leur identité (formation, organisation d'entreprise et contrôle de gestion, certifications de processus et de produits, passage au numérique, communication et gestion) et leur renforcement sur le marché (internationalisation, marketing stratégique et évaluation du potentiel, développement de réseaux et événements B2C ou B2B).

L'innovation technologique passera également par le renforcement de la relation mer/terre : les services conçus pour des marinas et des ports relèvent principalement du marketing stratégique, de l'animation économique, de la communication et de l'organisation d'événements, de la préparation d'applications, de la numérisation des processus, de la certification et formation. Enfin mais non des moindres, le domaine des relations à nouer ou consolider avec d'autres départements régionaux et associations nationales et internationales en vue de l'élaboration d'un plan de comparaison sur des projets, services et stratégies des autres entités et la collaboration avec les principales associations professionnelles du secteur pour évaluer des collaborations sur des promotions, actions fédératrices, données, analyses, propositions réglementaires et formation.

#### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU CENTRE :

- tisser un réseau entre entreprises, entreprises et recherche, entreprises et banques ;
- encourager les entreprises de façon concrète et pragmatique pour atteindre des objectifs de marché et de transfert technologique ;
- promouvoir l'innovation technologique et de marché ;
- organiser et épauler des événements qui favorisent la rencontre entre entreprises et entre entreprises et client final ;
- nouer les relations entre le nautisme et les autres secteurs de l'économie de la mer, à partir des ports touristiques et commerciaux.

## LES FONDS PUBLICS DESTINÉS AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

En **Ligurie**, le Programme opérationnel d'utilisation du Fonds européen de développement régional (Fesr) pour la période 2014-2020 représente l'instrument principal de développement régional, pour la relance de l'économie et le soutien à l'emploi.

La politique de cohésion de l'Union européenne s'articule autour de 11 objectifs thématiques (OT) orientés vers la réalisation des objectifs Europe 2020 de croissance intelligente, durable et inclusive et de l'Agenda territorial 2020 de cohésion territoriale.

Le Por Fesr de Ligurie concentre ses ressources sur les Objectifs thématiques suivants (OT) :

- OT1 - Recherche, développement technologique et innovation ;
- OT2 - Agenda numérique (améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que leur emploi et qualité) ;
- OT3 - Promouvoir la compétitivité des petites et moyennes entreprises ;
- OT4 - Énergie renouvelable et qualité de la vie (les programmes d'investissement inhérents aux énergies renouvelables s'inscrivent dans ce cadre) ;
- OT 5 - Promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention et la gestion des risques.

En ce qui concerne la « Recherche, le développement technologique et l'innovation » (OT1) et la « compétitivité des systèmes productifs » (OT3), la Région a délimité l'accès aux programmes d'investissement relatifs aux secteurs thématiques suivants :

- Technologies et économies de la mer qui regroupent les entreprises du secteur nautique et naval ;
- Sécurité et qualité de vie sur le territoire ;

- Santé et sciences de la vie - les entreprises opérant dans les secteurs des biotechnologies s'inscrivent dans ce cadre

> *Approfondissement: [site web de la Région Ligurie](#)*

En **Corse**, il n'y a pas de subventions publiques spécifiques bien que les acteurs de la filière aient accès aux financements génériques de l'Adec et en particulier aux :

- Aides à l'emploi ;
- Aides aux investissements ;
- Aides au développement d'entreprises.

En **Provence**, le principal plan d'aide est **Pour la région PACA 2014/2020**, un programme européen de coopération transfrontalière, à dimension maritime, visant à améliorer la coopération sur les thèmes de l'accessibilité, de l'innovation et de la valorisation des ressources naturelles et culturelles afin d'assurer la cohésion des territoires et de favoriser l'emploi et le développement durable. Ce plan se décline autour de 4 axes prioritaires d'intervention :

- Axe 1 - Promotion de la compétitivité des entreprises et création de nouvelles PME dans quatre macro-secteurs( le nautisme/chantier naval, le tourisme innovant et durable, les biotechnologies et les énergies renouvelables) ;
- Axe 2 - Protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques (amélioration de la prévention/gestion des risques ; renforcement de la sécurité en mer ; augmentation du niveau de protection du patrimoine naturel et culturel)
- Axe 3- Amélioration des connexions des territoires et de la durabilité des activités portuaires (augmentation de l'offre de transport, etc.)
- Axe 4- Augmentation des opportunités de travail durable et d'insertion par le biais de l'activité économique (soutien à l'auto-entrepreneuriat, à la micro-entreprise et à l'entreprise de l'économie sociale et solidaire ; fourniture de services conjoints pour le travail et la formation)

> *Approfondissement: ["L'europe en France"](#)*

Le fonds européen pour les Affaires maritimes et la pêche contribue à la compétitivité de la pêche régionale et au soutien à l'aquaculture. Il contribue également au développement local des régions côtières et notamment au soutien de la reconversion économique dans les zones de pêche. Il est géré par la Région PACA :

> *Approfondissement: ["L'europe en France"](#)*

En **Sardaigne**, le principal instrument d'aide public est le **Por Fesr Sardegna 2014/2020** visant à appuyer des projets euro-régionaux sur les thèmes constituant l'ossature du P.O. Italie France « Marittimo » 2014-2020 (bâti pour les OT3, OT5, OT6 et OT7).

En **Toscane** il n'existe pas de plan d'aide défini mais une série d'initiatives ont été identifiées par appels d'offres publics spécifiques concernant la formation des secteurs stratégiques de la Région Toscane dans lesquels s'inscrit le nautisme. La création du Pôle technologique et de la Fondation ITS sont les deux autres bras opérationnels mis en place par la Région Toscane.

## ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

### Ligurie

> **Vle Rapport sur l'économie de la mer**, réalisé par Unioncamere et la CCIAA de Latina, avec l'aide de SI Camera, lequel permet de mieux appréhender l'incidence de l'économie bleue sur la croissance grâce à des analyses et des données territoriales et sectorielles très détaillées.

> **Le nautisme en chiffres**, rapport rédigé par Confindustria Nautica qui se penche sur les tendances macroéconomiques de l'économie mondiale et l'évolution des principaux indicateurs du secteur nautique.

> **Rapport de recherche sur les dynamiques économiques et les perspectives de marché de la filière italienne de la navigation de plaisance nautique** (Ing. Lorenzo Pollicardo - Conseiller CNA Produzione Nautica)

### Corse

> **Étude relative à la plaisance et aux mouillages en Corse**- Rapport final 2013

> **Études sur le développement** des entreprises de la filière nautique en Corse et pour la mise en œuvre des actions pilotes du projet INNAUTIC dans le cadre du programme opérationnel France-Italie Maritime 2007-2013

> **LE NAUTISME EN CORSE**-Éléments de diagnostic: Établissements - Emplois - Marché du travail - Formation:

### PACA

> **Étude sur la filière nautique dans les Alpes Maritimes**: Chiffres clés, caractéristiques et domaines d'activités avec un focus sur le yachting

> **Les ports de la Riviera : faits et chiffres**

> **Le nautisme dans le Var : les nouveaux enjeux**

> **Fiche économie maritime dans le Var**

## **Sardegne**

Les secteurs nautique et naval présentent des caractéristiques importantes pour l'économie de la Sardaigne, spécialement en rapport à la possibilité d'activer des connexions profitables avec les autres secteurs de production. Le marché du nautisme est en perpétuelle croissance. L'Italie s'y est distinguée par tradition étant donné sa compétitivité au niveau international, sa morphologie géographique et une culture à grande vocation et tendance au tourisme de plaisance.

Caractérisée par un développement côtier des plus importants en Méditerranée et par des flux touristiques en forte expansion, la Sardaigne se prête géographiquement et par tradition à accueillir les entreprises et les activités nautiques, ce qui fait d'elle une zone de service importante. Les activités et les services liés au nautisme et au secteur naval sont également un des facteurs qui influencent le plus la production de revenus. Les forts potentiels d'entreprise susceptibles d'être développés font de ce secteur un des champs capable encore de nos jours de créer de l'emploi. Les initiatives liées au secteur du nautisme et des chantiers navals s'inscrivent donc dans un domaine à forts potentiels de croissance qui admet également la possibilité de développer des actions communes (d'ordre national et international), en synergie avec d'autres territoires. Une croissance exponentielle semble donc possible, favorisant les nouvelles entreprises, l'innovation, le développement des infrastructures et la formation de profils professionnels spécialisés dans ce domaine.

Quant aux activités liées, comme les sous-traitances, les services dédiés, la commercialisation et la location, le nautisme se manifeste comme un segment particulièrement adapté dans le processus de connexion entre industrie et tourisme sur l'île. La présence d'un système compétitif local est le point fort d'un secteur qui a son mot à dire en termes de valorisation du territoire régional, mais également de développement de l'emploi des jeunes, doués d'une plus grande sensibilité pour saisir les dynamiques de l'innovation technologique qui y sont étroitement liées.

> [Eléments pour la préparation de projets de développement régional intégré](#)

> [Étude sur les services innovants pour la navigation de plaisance](#)

## **Toscane**

> [Rapport sur le Nautisme en Toscane – CNA Grosseto](#)

> [Étude sur le secteur du nautisme en Toscane publié par le quotidien « Sole 24 Ore » dans lequel les lignes stratégiques ont été tracées](#)

> [Étude relative à la Région Toscane réalisée par le site Economia del Mare](#)